

SÉANCE ORDINAIRE DU 5 MARS 2012

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Ferdinand, tenue le 5 mars 2012, à 19 heures, à la salle du conseil, 821, rue Principale.

Sont présents: Renée Vigneault et Guylaine Blondeau, conseillères ainsi que Clermont Tardif, Jean-Claude Gagnon, Gérard Garneau et Bernard Barlow, conseillers formant quorum sous la présidence de Donald Langlois, maire.

Sont également présentes : Sylvie Tardif, directrice générale et secrétaire-trésorière et Vicky Labranche, inspectrice en environnement et permis adjointe.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte par Donald Langlois, maire.

Il demande à chaque conseiller présent s'il y a des points à ajouter à l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- A) Ouverture de la séance
- B) Adoption de l'ordre du jour
 - Résolution autorisant le maire à intervertir les points à l'ordre du jour
- C) Adoption des procès-verbaux
- D) 1^{re} période de questions
- E) Varia
 - Délégation de sorties
 - Journée de formation sur le zonage agricole
 - Journées de formation COMBEQ
 - Souper bénéfique ORAPÉ
 - 5 à 7 ORAPÉ
 - Aide financière au Centre d'action bénévole de l'Érable
 - Demande des Loisirs de Vianney
 - Acquisition analyseur de trafic
 - Achat de bouées
 - Essais de pompage – puits de Vianney
 - Plan préliminaire pour l'hôtel de ville
 - Avis de motion : règlement sur l'utilisation de l'eau
 - Demande de soumissions « MG20 »
 - Demande de soumissions « MG20B »
 - Demande de soumissions « pierre 1 pouce net »
 - Demande de soumissions « niveleuse »
 - Demande de prix des machineries
 - Nomination d'une nouvelle inspectrice en environnement et permis
 - Nomination d'un adjoint à l'inspectrice en environnement et permis
 - Modifications des conditions de travail
 - Contribution au REÉR collectif des employés
 - Ajustement des salaires
 - Invitation au colloque SQ
 - Commission itinérante FQM
 - Assemblée générale CLD de l'Érable
 - Étude environnementale – phase 1 (égout rue Principale Nord)
 - Entente déneigement certains chemins – éoliennes
 - Circulation machinerie lourde de grosse capacité - éoliennes
- F) Rapport d'environnement et de voirie
- G) 2^e période de questions
- H) Présentation des comptes
- I) Clôture de la séance

Ajout du point suivant : demande de Jean-Paul Marcoux

-57Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Clermont Tardif, appuyé par Gérard Garneau et résolu d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout du point proposé et en laissant le varia ouvert. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

-58Interversion des points à l'ordre du jour

Il est proposé par Clermont Tardif, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'autoriser le maire à intervertir les points à l'ordre du jour au besoin. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

-59Adoption des procès-verbaux

M. Clermont Tardif, conseiller déclare qu'il est susceptible d'être en conflit d'intérêts en rapport avec les résolutions numéros 2012-02-54 (demande modifiée CPTAQ - Éoliennes de l'Érable) et 2012-02-55 (circulation de la machinerie lourde), lesquelles ont été adoptées à la séance spéciale du 20 février 2012 et où il était absent. Il se retire et s'abstient de voter.

M. Jean-Claude Gagnon, conseiller déclare qu'il est susceptible d'être en conflit d'intérêts en rapport avec les résolutions numéros 2012-02-54 (demande modifiée CPTAQ - Éoliennes de l'Érable) et 2012-02-55 (circulation de la machinerie lourde), lesquelles ont été adoptées à la séance spéciale du 20 février 2012 et où il était absent. Il se retire et s'abstient de voter.

Attendu que tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 février 2012 et une copie du procès-verbal de la séance spéciale du 20 février 2012, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture.

En conséquence, il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Bernard Barlow et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 février 2012 et le procès-verbal de la séance spéciale du 20 février 2012 tels que présentés. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Le maire invite les 8 personnes présentes à la 1^{re} période de questions.

-60Prévisions de sorties

Il est proposé par Clermont Tardif, appuyé par Bernard Barlow et résolu d'approuver les prévisions et ratifications des délégations suivantes :

<u>Noms</u>	<u>Sujet</u>	<u>Endroits</u>	<u>Date</u>
D. Langlois	CS des Appalaches	Thetford Mines	10-02-2012
B. Barlow	cours éthique	St-Étienne	25-02-2012
S. Tardif	ass. coll.	Laurierville	28-02-2012
G. Garneau	C.C. Craig Gosford	Irlande	13-03-2012
R.Vigneault	MADA	Plessisville	27-03-2012

-61Journée de formation sur le zonage agricole

Il est proposé par Gérard Garneau, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu d'autoriser Donald Langlois à participer à la journée de formation sur le zonage agricole organisée par la Fédération de l'UPA du Centre-du-Québec qui aura lieu le jeudi, 22 mars 2012 à Drummondville et de défrayer les frais encourus. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

-62Formation COMBEQ

Il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'autoriser Vicky Labranche à s'inscrire aux formations suivantes organisées par la COMBEQ :

Conciliateur-arbitre : 15 mars 2012 à Trois-Rivières au coût de 240 \$ (taxes en sus);

Le rôle de l'officier municipal et atelier pratique sur l'application des règlements d'urbanisme : 28 et 29 mars 2012 à Drummondville au coût de 450 \$ (taxes en sus);

La gestion efficace des plaintes et les recours en cas de manquements aux règlements municipaux et la préparation d'un dossier devant la cour : 12 avril 2012 à Québec au coût de 240 \$ (taxes en sus)

Permis... Pas permis... : 19 avril 2012 à Québec au coût de 240 \$ (taxes en sus) et de défrayer les frais d'inscription et autres coûts inhérents. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

-63 Souper bénéfice ORAPÉ

Il est proposé par Clermont Tardif, appuyé par Renée Vigneault et résolu d'autoriser l'achat de 2 billets au coût de 50 \$ chacun pour le souper bénéfice d'ORAPÉ qui aura lieu le 23 mars 2012 à Plessisville. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

-645 à 7 d'ORAPÉ

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Renée Vigneault et résolu d'autoriser Michèle Lacroix à assister à la réunion d'information (5 à 7) sur le fonctionnement d'ORAPÉ qui aura lieu le 8 mars 2012 à Plessisville. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

-65 Aide financière au Centre d'action bénévole de l'Érable

Il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Clermont Tardif et résolu de verser une aide financière de 150 \$ au Centre d'action bénévole de l'Érable pour l'organisation de la soirée « Hommage aux bénévoles » qui aura lieu le 19 avril prochain à Plessisville. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

-66 Centre municipal de Vianney

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Gérard Garneau et résolu de louer le centre municipal aux Loisirs de Vianney les 27, 28 et 29 juillet 2012 pour le Festival du Montagnard au coût de 50 \$ pour les trois jours. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

-67 Acquisition d'un analyseur de trafic

Attendu que le Comité de sécurité publique de la MRC de l'Érable recommande l'acquisition d'un analyseur de trafic pour le bénéfice des municipalités du territoire et que la Sûreté du Québec parraine ce projet;

Attendu que neuf (9) des onze (11) municipalités de la MRC de l'Érable ont démontré, lors de la séance régulière du conseil des maires du 18 janvier 2012, leur intérêt à participer au projet d'acquisition d'un analyseur de trafic;

En conséquence, il est proposé par Gérard Garneau, appuyé par Bernard Barlow et résolu que la municipalité de Saint-Ferdinand est en accord avec le projet soumis par la MRC de l'Érable et autorise le directeur général de la MRC de l'Érable ainsi que les maires des municipalités concernées à signer l'entente relative au projet;

Que la municipalité entend payer sa part du coût d'acquisition, soit 1 083,70 \$ (taxes incluses);

Que la municipalité s'engage à assister à la formation donnée par Trafic Innovation, puis à se charger du paramétrage, de l'installation et du traitement des données de l'appareil selon les instructions fournies. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

-68Achat de bouées

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu d'autoriser l'achat de 25 bouées, nouveau modèle réglementaire, pour le lac William. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

-69Essais de pompage - puits de Vianney

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Jean-Claude Gagnon, et résolu d'accepter l'offre de services professionnels de la firme Laforest Nova Aqua au montant de 21 643,51 \$ (taxes incluses) pour l'essai de pompage par palier, l'essai de pompage longue durée et le rapport hydrogéologique au nouveau puits creusé(réseau Vianney). Les résultats de l'essai de pompage par palier détermineront la réalisation des deux autres étapes. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

-70Plan préliminaire - hôtel de ville

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Bernard Barlow et résolu de demander à François Dusseault, architecte et à Monique Brunet, architecte de nous fournir un prix pour la préparation d'un plan préliminaire pour l'hôtel de ville. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

AVIS DE MOTION : RÉGLEMENT SUR L'UTILISATION DE L'EAU POTABLE

Monsieur Clermont Tardif, conseiller, donne avis de motion de la présentation lors d'une séance subséquente du conseil, d'un règlement sur l'utilisation de l'eau potable. Chaque membre du conseil ayant reçu une copie du projet de règlement, une dispense de lecture est accordée.

-71Demande de soumissions « MG20 »

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Gérard Garneau et résolu de demander des soumissions sur invitation aux fournisseurs Transport Jean-Guy Breton inc., Carrières St-Ferdinand, Excavations Pascal Binette, Excavation Gravière Lamontagne et Construction Frontenac pour la fourniture d'environ 2 500 tonnes métriques de MG20, pour l'entretien général des chemins, conforme aux exigences du Cahier des charges et devis généraux du ministère des Transports du Québec, dernière édition (1997) et ses amendements. Le prix doit inclure les frais de chargement et de pesée et ne doit pas inclure les frais de transport et les taxes. Les matériaux doivent être disponibles pour le 1^{er} mai 2012. S'il n'y a pas d'agrégats disponibles pour le 1^{er} mai 2012, cette résolution autorise le conseil à s'approvisionner au deuxième plus bas soumissionnaire sans plus de formalités. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

-72Demande de soumissions « MG20B »

Il est proposé par Clermont Tardif, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu de demander des soumissions sur invitation aux fournisseurs Transport Jean-Guy Breton inc., Carrières St-Ferdinand, Excavations Pascal Binette, Excavation Gravière Lamontagne et Construction Frontenac pour la fourniture d'environ 9 300 tonnes métriques de MG20B, pour l'entretien général des chemins, conforme aux exigences du Cahier des charges et devis généraux du ministère des

Transports du Québec, dernière édition (1997) et ses amendements. Le prix doit inclure les frais de chargement et de pesée et ne doit pas inclure les frais de transport et les taxes. Les matériaux doivent être disponibles pour le 1^{er} mai 2012. S'il n'y a pas d'agrégats disponibles pour le 1^{er} mai 2012, cette résolution autorise le conseil à s'approvisionner au deuxième plus bas soumissionnaire sans plus de formalités. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

-73 Demande de soumissions « pierre 1 pouce net »

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Bernard Barlow et résolu de demander des soumissions sur invitation aux fournisseurs Transport Jean-Guy Breton inc., Carrières St-Ferdinand, Excavations Pascal Binette, Excavation Gravière Lamontagne et Construction Frontenac pour la fourniture d'environ 600 tonnes métriques d'agrégats de pierre concassée 1 pouce net, pour l'entretien général des routes, conforme aux exigences du Cahier des charges et devis généraux du ministère des Transports du Québec, dernière édition (1997) et ses amendements. Le prix doit inclure les frais de chargement et de pesée et ne doit pas inclure les frais de transport et les taxes. Les matériaux doivent être disponibles pour le 1^{er} mai 2012. S'il n'y a pas d'agrégats disponibles pour le 1^{er} mai 2012, cette résolution autorise le conseil à s'approvisionner au deuxième plus bas soumissionnaire sans plus de formalités. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

-74 Demande de soumissions « niveleuse »

Il est proposé par Clermont Tardif, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu de demander des soumissions sur invitation aux entrepreneurs Transport Jean-Guy Breton inc., Excavations Pascal Binette, Excavation Gravière Lamontagne et Construction Frontenac pour les services, **sur demande**, d'une niveleuse avec opérateur de 5 ans et plus d'expérience pour l'entretien général des chemins pour la période de mars à décembre 2012. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

-75 Demande de prix des machineries

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Gérard Garneau et résolu de demander à Transport Jean-Guy Breton inc., Excavations Pascal Binette, Excavation Gravière Lamontagne et Construction Frontenac de fournir à la municipalité une liste de prix pour l'année 2012 de toute leur machinerie incluant l'opérateur d'expérience de 2 ans et plus et les dépenses incidentes pour les travaux, **sur demande**, d'entretien général des chemins. Cette demande ne fait pas partie d'un processus d'appel d'offres. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

-76 Nomination de l'inspectrice en bâtiment et environnement

Attendu que l'inspecteur en bâtiment et environnement, Jean Gardner a mentionné au conseil qu'il voulait dans un futur prochain prendre sa retraite;

Attendu que l'inspecteur en bâtiment et environnement, Jean Gardner a accepté l'offre de la municipalité pour un autre poste;

Attendu que Vicky Labranche a été nommé inspectrice en bâtiment et environnement adjointe depuis le 6 juin dernier;

En conséquence, il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu de nommer Vicky Labranche, inspectrice en bâtiment et environnement et fonctionnaire responsable de l'émission des permis et certificats et ce,

à partir du 5 mars 2012. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

-77Nomination d'un adjoint au fonctionnaire responsable de l'émission des permis et surveillant des travaux d'éoliennes

Attendu que l'inspecteur en bâtiment et environnement, Jean Gardner a mentionné au conseil qu'il voulait dans un futur prochain prendre sa retraite;

Attendu qu'il a accepté l'offre de la municipalité pour un autre poste;

Il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Gérard Garneau et résolu que Jean Gardner soit nommé inspecteur en bâtiment et environnement adjoint et adjoint au fonctionnaire responsable de l'émission des permis et certificats à compter du 5 mars 2012 et surveillant des travaux du parc éolien pour le compte de la municipalité rétroactivement au 8 août 2011. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

-78Modification aux conditions de travail

Attendu que la municipalité de Saint-Ferdinand veut inciter ses employés à respecter le Règlement sur la santé et la sécurité au travail;

Attendu que certains équipements de sécurité sont propres à chaque individu et ne peuvent être achetés à l'avance, telles que les chaussures de protection;

Attendu que les employés n'ayant pas de contrat de travail doivent toutefois respecter les règles de sécurité et se procurer une paire de chaussures de protection selon le domaine de travail (voirie, environnement);

En conséquence, il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu que la municipalité de Saint-Ferdinand accorde un budget de 200 \$ par année applicable pour des chaussures de protection, d'été et/ou d'hiver à leur discrétion, le remboursement se fait avec preuve à l'appui et de la façon suivante :

- a) pour un employé permanent avec contrat de travail : le montant réel de la facture jusqu'à concurrence d'un montant maximum de 200 \$ (taxes incluses), c'est-à-dire que si la facture taxes incluses est d'un montant plus bas que 200 \$, le solde reste disponible pour l'année en cours et s'éteint au 31 décembre de chaque année.
- b) pour un employé travaillant moins de 12 mois dans l'année et sans contrat de travail : le montant réel de la facture jusqu'à concurrence d'un montant maximum de 200 \$ (taxes incluses) calculé au prorata du nombre de mois travaillés dans l'année, payable à la fin du mandat, soit en même temps que son relevé d'emploi.

Cette modification aux conditions de travail prend effet en date du 5 mars 2012 et abroge par le fait même toute autre résolution sur ledit sujet. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

-79Modification des conditions de travail

Il est proposé par Clermont Tardif, appuyé par Bernard Barlow et résolu que la modification suivante aux conditions de travail des employés à contrat soient adoptées :

Remplacement au point « VACANCES » :

e) après vingt (20) ans de service : quatre (4) semaines de vacances payées au taux de huit pour cent (8%) du salaire gagné durant l'année plus 1 journée de vacances payées, par année complétée, au taux de 0,4% du salaire gagné durant l'année et ce, jusqu'à un maximum de 5 journées de vacances. 21 ans = 8,4%, 22 ans = 8,8%, 23 ans = 9,2%, 24 ans = 9,6% 25 ans = 10%.

f) après vingt-cinq (25) ans de service : cinq (5) semaines de vacances payées au taux de dix pour cent (10%) du salaire gagné durant l'année.

Cette modification ne s'applique pas à l'inspecteur surveillant les travaux des éoliennes. Adopté à la majorité des conseillers, le maire n'ayant pas voté et M. Gérard Garneau ayant voté contre.

2012-03-80 Contribution au REÉR collectif des employés

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Gérard Garneau et résolu que la municipalité de Saint-Ferdinand contribue à un régime enregistré d'épargne-retraite (REÉR) collectif auprès de la Caisse Desjardins pour les employés permanents pour un montant de 18 \$ hebdomadaire et ce, à compter du 1^{er} janvier 2012. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

-81 Ajustement des salaires

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu d'accorder un ajustement de salaire à compter du 1^{er} janvier 2012 aux employés municipaux pour les 3 prochaines années selon le tableau préparé par le conseil municipal en date du 24 février 2012. Adopté à la majorité des conseillers, le maire n'ayant pas voté et M. Gérard Garneau ayant voté contre.

-82 Colloque régional sur la sécurité publique

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Clermont Tardif et résolu d'autoriser Donald Langlois à assister au colloque régional sur la sécurité publique organisé par la Sûreté du Québec qui aura lieu le 1^{er} mai 2012 à Nicolet et de défrayer les frais encourus. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

-83 Commission itinérante : financement pour les projets verts

Il est proposé par Clermont Tardif, appuyé par Bernard Barlow et résolu d'autoriser Donald Langlois à assister à la commission itinérante : du financement pour les projets verts organisée par la FQM qui aura lieu le 20 mars 2012 à Notre-Dame-du-Bon-Conseil et de défrayer les frais d'inscription de 95 \$ et autres frais encourus. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

-84 Assemblée générale annuelle du CLD de l'Érable

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Renée Vigneault et résolu d'autoriser le maire Donald Langlois et, en son absence, le conseiller Gérard Garneau à assister à l'assemblée générale annuelle du CLD de l'Érable qui se tiendra le 17 avril 2012 à Villeroy. Adopté à l'unanimité des conseillers le maire n'ayant pas voté.

-85 Étude environnementale - phase 1

Il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Gérard Garneau et résolu d'accepter l'offre de services de LVM pour l'évaluation environnementale de site - phase 1 pour le tronçon de la rue Principale Nord (du no civique 3315 au no civique 3371 [côté impair]) au coût de 1 800 \$ (taxes en sus). Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2012-03-86 Entente relative à l'utilisation et au déneigement de certains chemins municipaux fermés durant la période hivernale

Monsieur Clermont Tardif, conseiller, déclare qu'il est susceptible d'être en conflit d'intérêts sur cette question. Il se retire et s'abstient de voter.

Monsieur Jean-Claude Gagnon, conseiller, déclare qu'il est susceptible d'être en conflit d'intérêts sur cette question. Il se retire et s'abstient de voter.

Madame Guylaine Blondeau, conseillère, déclare qu'elle est susceptible d'être en conflit d'intérêts sur cette question. Elle se retire et s'abstient de voter.

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Bernard Barlow et résolu que le conseil municipal autorise l'utilisation et le déneigement de certains chemins municipaux fermés durant la période hivernale tel que défini dans l'entente intitulée *Entente relative à l'utilisation et au déneigement de certains chemins municipaux fermés durant la période hivernale*, monsieur Donald Langlois, maire ainsi que la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Sylvie Tardif, à signer ladite entente. Adopté à l'unanimité des membres ayant le droit de vote sur cette question, le maire ayant voté.

-87 Circulation de la machinerie lourde

Monsieur Clermont Tardif, conseiller, déclare qu'il est susceptible d'être en conflit d'intérêts sur cette question. Il se retire et s'abstient de voter.

Monsieur Jean-Claude Gagnon, conseiller, déclare qu'il est susceptible d'être en conflit d'intérêts sur cette question. Il se retire et s'abstient de voter.

Madame Guylaine Blondeau, conseillère, déclare qu'elle est susceptible d'être en conflit d'intérêts sur cette question. Elle se retire et s'abstient de voter.

Considérant que des travaux de construction du parc éolien sont en cours d'exécution dans la municipalité;

Considérant qu'il y a lieu de permettre la circulation de la machinerie lourde de grosse capacité, soit une pelle 365 et des véhicules articulés, sur certains chemins municipaux;

En conséquence, il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Gérard Garneau et résolu de permettre ce qui suit :

PERMISSION SPÉCIALE POUR MACHINERIE DE GROSSE CAPACITÉ

- Les entrepreneurs doivent demander une autorisation municipale en contactant le bureau municipal et le surveillant de chantier, M. Jean Gardner ou le bureau municipal;
- Les entrepreneurs ne doivent jamais circuler avec la machinerie lourde de grosse capacité entre **7h00 et 7h30 et entre 15h00 et 17h00** pour ne pas nuire au transport scolaire;

- Les entrepreneurs doivent fermer hermétiquement, pour une durée d'une (1) heure maximum, les zones de circulation et placer des signaleurs à chaque bout du trajet pour les chemins suivants :
 - Rang 3 Nord : de la route Binette jusqu'à la branche F;
 - Rang 4 Nord : de la sous-station jusqu'à la limite de Ste-Sophie;
 - Rang 2 Centre : du by-pass jusqu'à la branche M de la route de Vianney;
 - Rang 4 Sud : de la route de Vianney jusqu'à la branche J.
- Les entrepreneurs doivent aviser le Contrôle routier et la Sûreté du Québec de ces déplacements de la machinerie lourde de grosse capacité au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance. Adopté à l'unanimité des membres ayant le droit de vote sur cette question, le maire ayant voté.

MM. Tardif et Gagnon ainsi que Mme Blondeau reprennent leur place à la table du conseil.

-88Rapport d'environnement

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Renée Vigneault et résolu d'accepter le rapport d'environnement de février 2012 tel que présenté par Vicky Labranche, inspectrice en environnement et permis. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Le maire invite les 8 personnes présentes à la 2^e période de questions.

-89Présentation des comptes

Il est proposé par Gérard Garneau, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'approuver et de payer les comptes du mois de février 2012 tels que présentés pour un montant de 269 626.56 \$. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

-90 Clôture de la séance

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Clermont Tardif, appuyé par Renée Vigneault et résolu que la présente séance soit levée à 20h25. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Maire

Secrétaire-trésorière